



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 270** intitulé « Règlement relatif à l’affichage des numéros d’immeuble ».

Ledit règlement a pour objet d’établir les normes encadrant la numérotation des immeubles afin qu’elle soit claire et visible, dans le but d’améliorer la sécurité des résidents et de faciliter le travail des véhicules d’urgence, et ce, par l’implantation de poteaux d’adresses obligatoires sur une partie du territoire.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **13^{ième} jour** du mois de **juillet** de l’an **2016**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière adjointe